

risé que le peuple chrétien doit recevoir de la bouche du prêtre.

L'école prépare les voies, prête son concours très utile et très efficace ; mais il ne lui appartient pas de se substituer à l'action sacerdotale.

L'instituteur doit donc, ici, rester dans son rôle d'éducateur — éducateur du sentiment religieux.

L'enseignement et l'entraînement de l'école normale en vue de la formation religieuse aura donc pour objet les méthodes et les procédés les plus propres à développer dans les enfants le sentiment religieux, en distillant goutte à goutte, dans ces âmes tendres, la rosée céleste des vérités chrétiennes.

L'école doit être, non seulement un asile plein de charme pour l'enfance et la jeunesse où les intelligences s'illuminent, mais encore, un sanctuaire où les cœurs s'enflamment et les volontés s'exercent avec bonheur à la pratique des vertus.

Pour accomplir tout entier son rôle d'éducateur, le maître doit être de plus persuadé de l'importance qu'il y a de développer, de bonne heure, dans l'âme des enfants, les vertus naturelles et sociales : la droiture, la loyauté, l'amour de la vérité, la fidélité à la parole donnée, la bienveillance et la politesse, la compassion pour qui souffre, etc.

Il devra aussi travailler systématiquement à détruire dans les enfants, l'instinct mauvais qui les porte à faire souffrir inutilement les animaux.